

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 19 juin 2013 à 17h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Jeannine Descôteaux, Mélanie Fontaine, messieurs les conseillers Sylvain Traversy et Marcel Lavoie sous la présidence de madame Micheline Descheneaux, pro-maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**SONT ABSENTS:**

Monsieur le maire, André Descôteaux et le conseiller Jean-Luc Vallières sont absents de cette séance.

**01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-06-165**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de l'assemblée;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Dossier skateparc – Prise en considération des soumissions reçues ;
04. Modifications au projet skateparc – Priorité au projet – Pacte rural ;
05. Modifications au projet skateparc – Autorisation de signature – Pacte rural ;
06. Période de questions ;
07. Levée de l'assemblée.

**03. DOSSIER SKATEPARC – Prise en considération des soumissions reçues**

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 19 juin 2013, à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des entreprises suivantes, aux coûts ci-dessous mentionnés;

|                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| <i>Cimentier Laviolette</i> | <i>36 014.43\$ (taxes incluses)</i> |
| <i>Danis Construction</i>   | <i>28 062.00\$ (taxes incluses)</i> |

CONSIDÉRANT qu'il faudra procéder à la demande de subvention au *COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)* dans le cadre du Pacte rural;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-06-166**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour la base de béton du skateparc à l'entreprise *DANIS CONSTRUCTION* au coût de 24 407.05\$ (taxes en sus) ;

QUE l'attribution du contrat est conditionnelle à l'obtention de la subvention du Pacte rural.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet divers – Autres » 03 310 00 006*

**04. MODIFICATIONS AU PROJET SKATEPARC – Priorité au projet – Pacte rural**

CONSIDÉRANT la résolution 2012-03-055 donnant l'approbation au projet skateparc;

CONSIDÉRANT que le 7 février dernier, une lettre a été envoyée au CLD de Nicolet-Yamaska demandant une modification, en ajoutant au projet skateparc, l'implantation de jeux d'eau;

CONSIDÉRANT que dorénavant le dossier s'intitule « Modifications au projet skateparc »;

CONSIDÉRANT l'ouverture publique des soumissions le 10 avril dernier concernant les jeux d'eau au coût de 79 580\$ (taxes en sus);

CONSIDÉRANT l'ouverture publique des soumissions le 19 juin dernier concernant la base de béton du skateparc au coût de 24 407.05\$ (taxes en sus);

EN CONSÉQUENCE,

**2013-06-167**

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*  
Appuyé par la conseillère *Jeannine Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire de « *Modifications au projet skateparc* » une priorité afin d'obtenir la dernière tranche de notre budget accordé dans le cadre du Pacte rural.

*Madame Mélanie Fontaine n'est pas contre le projet skateparc, mais contre l'emplacement.*

#### **05. MODIFICATIONS AU PROJET SKATEPARC – Autorisation de signature – Pacte rural**

CONSIDÉRANT que nous devons transmettre au CLD de Nicolet-Yamaska, une demande écrite pour l'obtention de notre subvention dans le cadre du Pacte rural concernant le dossier en titre;

EN CONSÉQUENCE,

**2013-06-168**

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*  
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert ou son adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville la demande de subvention du Pacte rural.

#### **06. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 17h45 et se termine à 18h35.

#### **07. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2013-06-169**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h35.

---

*Micheline Descheneaux, pro-maire*

*Lyne Boisvert, directrice générale*